ASSEMBLÉE DU 22 JUIN 2026

À 16 : 30 HEURES

- O R D R E D U J O U R -

N/D : 110.0101

Prendre note que les personnes qui le désirent peuvent adresser leurs interrogations portant sur l'ordre du jour aux membres du conseil en les acheminant à la direction générale, par courriel :

- bouchardj@mrclassomption.qc.ca;
- deslongchampsn@mrclassomption.qc.ca.

1. - **PRÉLIMINAIRES**

1.1 - Ouverture de la séance;

1.2 - Adoption de l'ordre du jour; (R)

1.3 - Adoption du procès-verbal du 25 mai 2026; (R)

2. - **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

2.1 - Avis de conformité :

2.1.1 Règlement numéro 04-384-26-26 de la Ville de Charlemagne; (R)

2.1.2 Résolution numéro 2026-06-0240 relative au projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI 16-2026) de la Ville de L'Assomption; (R)

2.2 - Dérogations mineures en zones de contraintes :

2.2.1 Résolution numéro CM-146-09-06-26 pour dérogations mineures de la Ville de Repentigny; (C.P. 4.8.1, R)

2.3 - Comité consultatif agricole :

2.3.1 Nomination du président; (C.P. 4.3.1, R)

2.4 - Dossier d'autorisation numéro 454732 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant un dossier de stabilisation de talus situé sur le territoire de la Ville de L'Assomption; (C.P. 4.4, R)

2.5 - Financement du programme Alus Lanaudière; (C.P. 4.5, R)

2.6 - Projet d'écofiscalité redistributive de Nature Action Québec; (C.P. 4.6, R)

2.7 - Entente sectorielle de développement sur la préservation des ressources en eau :

2.7.1 Transfert budgétaire pour couvrir la quote-part de la MRC de L'Assomption de 2027 en 2026; (C.P. 4.7.1, R)

3. - **ADMINISTRATION**

3.1 - Dépôt du rapport d'autorisation de dépenses et de paiement; (C.P. 5.7, D)

3.2 - Dépôt de l'état des résultats en date du 30 avril 2026; (D)

3.3 - Renouvellement du contrat d'assurances à BFL Canada Inc. (Section IX : Cyberrisques); (C.P. 5.1, R)

3.4 - Délégation au congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM, 23 au 25 septembre 2026); (C.P. 5.2, R)

3.5 - Entretien paysager de l'Édifice Lafortune; (C.P. 5.3, R)

3.6 - Report de vacances; (C.P. 5.5, R)

3.7 - Modification de la résolution numéro 2025-06-107 relative à une garantie de l'emprunt auprès d'une institution financière en lien avec la zone Agtech; (C.P. 5.6, R)

3.8 - Cours d'eau et milieux naturels :

3.8.1 Cours d'eau Débouche du brûlé et Grand fossé des terres noires sur le territoire de la Ville de L'Assomption :

3.8.1.1 Dépôt du procès-verbal de l'ouverture des soumissions; (C.P. 1.2.1.1, D)

3.8.1.2 Octroi du contrat; (C.P. 1.2.2.2, R)

3.8.1.3 Surveillance de chantier; (C.P. 1.2.1.3, R)

3.8.2 Cours d'eau Lamarche sur le territoire de la Ville de L'Assomption :

3.8.2.1 Dépôt du procès-verbal de l'ouverture des soumissions; (C.P. 1.2.2.1, D)

3.8.2.2 Octroi du contrat; (C.P. 1.2.2.2, R)

3.8.2.3 Surveillance de chantier; (C.P. 1.2.2.3, R)

3.8.3 Mandat d'ingénierie pour le cours d'eau Grande Débouche sur le territoire de Saint-Sulpice; (C.P. 1.2.3, R)

3.8.4 Mise à jour des plans et devis sur le cours d'eau Fossé du lac à Repentigny; (C.P. 1.2.4, R)

3.8.5 Développement d'un modèle prédictif, utilisation durable des cours d'eau; (C.P. 1.2.5, R)

3.9 - Matières résiduelles :

3.9.1 Collecte, transport et traitement des déchets et des matières organiques :

3.9.1.1 Dépôt du procès-verbal de l'ouverture des soumissions; (C.P. 1.1.2.1, D)

3.9.1.2 Octroi du contrat de la collecte, transport et élimination des déchets domestiques (Lot A); (C.P. 1.1.2.2, R)

3.9.1.3 Octroi du contrat de la collecte, transport, traitement et valorisation des matières organiques (Lot B); (C.P. 1.1.2.3, R)

3.9.2 Prolongation des contrats de collecte, transport et traitement des déchets (Lot A) et des matières organiques (Lot B); (C.P. 1.1.3, R)

3.9.3 Bonification de services sur le territoire de Repentigny; (C.P. 1.1.4, R)

4. - **AUTRES SUJETS**

4.1 - Fonds régions et ruralité :

4.1.1 Programme de partenariat territorial de Lanaudière, volet artistes et organismes, avec le Conseil des arts et des lettres du Québec; (C.P. 3.1.1, R)

4.1.2 Entente sectorielle de développement en égalité entre les femmes et les hommes dans la région de Lanaudière; (C.P. 3.1.2, R)

4.1.3 Dépôt et adoption du bilan des activités 2025-2026; (C.P. 3.1.3, R)

4.2 - Entente sectorielle du secteur bioalimentaire 2026 – 2029 avec la Table des préfets de Lanaudière; (C.P. 3.3, R)

4.3 - Autorisation de signature à l'entente inter-MRC (2e projet) de la Table des préfets et élus de la Couronne Nord (TPÉCN); (C.P. 6.4.1, R)

4.4 - Représentation au sein du conseil d'administration de l'organisme de bassins versants (OBV) L'Assomption; (C.P. 1.3, R)

4.5 - Varia;

5. - Période de questions;

6. - Levée de l'assemblée.